



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE DOLE

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de Dole

Séance du 29 juin 2020

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 32
Nombre de procurations : 02
Nombre de conseillers votants : 34
Date de convocation : 23 juin 2020
Date de publication : 07 juillet 2020

Conseillers-ères présents-es :

M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Maire,
Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,
Mme Isabelle MANGIN, M. Mathieu BERTHAUD, Mme Sylvette MARCHAND, M. Stéphane CHAMPANHET, Mme Justine GRUET, M. Daniel GERMOND, Mme Frédérique DRAY, M. Philippe JABOVISTE, Mme Maryline MIRAT, M. Alexandre DOUZENEL, M. Jean-Pierre CUINET, M. Paul ROCHE, M. Jacques PÉCHINOT, M. Jean-Pascal FICHÈRE, M. Jean-Michel REBILLARD, M. Jean-Marie SERMIER, Mme Blandine CRETIN-MAITENAZ, M. Patrice CERNELA, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine DEMORTIER, Mme Patricia ANTOINE, M. Mohamed MBITEL, Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, Mme Laetitia CUSSEY, M. Hervé PRAT, Mme Laetitia JARROT-MERMET, M. Nicolas GOMET, M. Ako HAMDAROU, Mme Amandine BORNECK, M. Timothée DRUET

Référence

20.29.06.49

Commission

Aménagement et Urbanisme

Objet

Acquisition d'un terrain à MM. ARTAUD, FRANCOIS, STEPCZAK et à la SCI ASM

Conseillers-ères absents-es ayant donné procuration :

Mme Isabelle DELAINE à M. Jean-Baptiste GAGNOUX
Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON à M. Daniel GERMOND

Secrétaire de séance

Mme Isabelle MANGIN

Conseillers-ères absents-es non représentés :

M. Ako HAMDAROU (DCM 20.29.06.36-37) ; M. Jean-Philippe LEFÈVRE (DCM 20.29.06.49) ; Mme Nathalie JEANNET (DCM 20.29.06.50) ; M. Daniel GERMOND (DCM 20.29.06.50) ; M. Alexandre DOUZENEL (DCM 20.29.06.62)

Rapporteur

M. Jean-Michel REBILLARD

Messieurs Alain ARTAUD, Jean-Pierre FRANÇOIS, Gilles STEPCZAK et la SCI ASM sont aujourd'hui propriétaires d'une parcelle sise 365 avenue du Maréchal Juin d'une superficie de 2562 m² cadastrée section CP n° 376.

Cette parcelle fait partie d'un vaste îlot d'environ 65000 m² couvert par une Orientation d'Aménagement et de Programmation « OAP BOICHOT ».

Ainsi, la Collectivité a noué des contacts avec les différents propriétaires pour s'approprier une partie de la parcelle cadastrée CP 376 afin de garantir un aménagement cohérent de cette zone à urbaniser. Après négociations Messieurs Alain ARTAUD, Jean-Pierre FRANÇOIS, Gilles STEPCZAK et la SCI ASM ont accepté de se dessaisir d'une partie de leur parcelle ci-dessus d'une largeur de 13 mètres pour une superficie d'environ 250 m² à parfaire par voie de géomètre.

Vu l'avis favorable de la Commission « Aménagement et Urbanisme » du 23 juin 2020,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** l'acquisition à Messieurs Alain ARTAUD, Jean-Pierre FRANÇOIS, Gilles STEPCZAK et la SCI ASM, d'une partie de la parcelle cadastrée CP n° 376p pour une superficie d'environ 250 m² à parfaire par voie de géomètre,
- **PRÉCISE** que cette acquisition sera réalisée moyennant le prix de 6,30 euros /m²,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'acte à intervenir,
- **DE NOTER** que le l'opération sera dispensée de droit au profit de la Direction Générale des Finances Publiques en vertu de l'article 1042 de Code Général des Impôts.

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

Pilotage et Coordination

Tresorerie Municipale du Grand Dole

Pôle Moyens et Ressources/Finances

Pôle Attractivité et Aménagement du Territoire/Urbanisme

Monsieur Alain ARTAUD-4 rue de l'école-39100 DOLE

Monsieur Jean-Pierre FRANCOIS-70 rue Mont Roland-39100 DOLE

Monsieur Gilles STCPCZAK-3 rue des Agrilles-39380 BANS

Maître Thomas ROQUEL- Notaires Associés -34 avenue Northwich-39100 DOLE

*Fait à Dole, le 29 juin 2020
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,*

Jean-Baptiste GAGNON



**Acquisition d'un terrain
à MM. ARTAUD, FRANÇOIS, STEP CZAK et à la SCI ASM
365 avenue Maréchal Juin**



Superficie de la parcelle à acquérir : environ 250 m²
Prix : 6,30 €/m²